

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis | Tripale D5 | Essonne



## sommaire



### Une nouvelle étape importante au sein d'une rénovation complète

Une opération de rénovation d'envergure est aujourd'hui en cours à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, plus de quarante ans après sa mise en service. L'établissement, dont le fonctionnement est maintenu durant les travaux, vient de réceptionner le quatrième bâtiment d'hébergement rénové, la tripale D5.



### De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

Les deux préoccupations majeures de la rénovation consistent à renforcer la sécurité et moderniser les outils afin d'améliorer le cadre et les conditions de travail des personnels.



### Amélioration des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

Respect de la personne détenue et accompagnement à la réinsertion sont les enjeux sur lesquels la rénovation des cellules et celle des ateliers de main d'œuvre pénale ont été repensés.

Mise en service en 1968, construite entre 1964 et 1973 par l'architecte Guillaume Gillet, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, d'une capacité théorique initiale de 3 205 places, est la plus grande d'Europe. Située à 25 kilomètres au sud de Paris, dans l'Essonne, sur un vaste domaine pénitentiaire de 160 hectares, elle comprend trois entités distinctes : maison d'arrêt des hommes – qui dispose de cinq bâtiments d'hébergement – centre des jeunes détenus et maison d'arrêt des femmes. Les bâtiments d'hébergement des deux premières unités ont la forme d'hélices à trois pales ou « tripales ».

## Une nouvelle étape importante au sein d'une rénovation complète

Plus de quarante ans après la mise en service de la maison d'arrêt, le quatrième bâtiment d'hébergement refait à neuf, la tripale D5, est livré.

Lancé en 2002, le programme de réhabilitation, qui a déjà permis la rénovation d'environ 2 000 cellules depuis le début des travaux, vise un double objectif de remise à niveau technique et technologique des bâtiments et d'améliorations fonctionnelles et sécuritaires.

Il s'agit notamment d'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, les conditions de vie en détention et l'accueil des visiteurs.



▲ La façade de la tripale D5.

### Une organisation des travaux complexe et spécifique

Pour conduire au mieux cette opération de réhabilitation lourde en site occupé, l'APIJ a organisé 13 séquences de travaux dont 8 sont achevées. Ces séquences sont réparties entre 7 maîtrises d'œuvre (MOE) concomitantes. Cette segmentation des travaux, d'une durée de 13 ans, s'explique par la nécessité de proposer la même capacité d'accueil et ce dans de bonnes conditions d'exploitation en maintenant les visites, les activités et le travail des personnes détenues volontaires tout en assurant la sûreté pénitentiaire. Ainsi, les bâtiments d'hébergement doivent être vidés les uns après les autres et les personnes détenues relogées sur site afin de permettre un isolement total du bâtiment une fois



▲ L'unité de consultations et de soins ambulatoires provisoirement relogée dans le gymnase en cours de rénovation attenant à la tripale D5.

▲ Vue de la maison d'arrêt des hommes depuis la tripale D5.

en chantier pour des raisons évidentes de sûreté. Ce processus se reproduira deux fois pour la maison d'arrêt des hommes.

Dans cette même perspective, un dispositif réactif au plus près du chantier et proche des services de l'établissement qui doivent continuer à assumer le service public pénitentiaire a été mis en place : une « base vie » située hors enceinte accueille l'encadrement de la maîtrise d'ouvrage et de ses assistants, des maîtrises d'œuvre, des entreprises.

À cette complexité inhérente à la rénovation de la maison d'arrêt, se superpose l'opération de rénovation des bâtiments centraux qui a débuté fin 2010. Ces bâtiments accueilleront les parloirs dans les parties rénovées et l'unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA) centrale, le service médico-psychologique régional (SMPR), la pharmacie centrale et le primo accueil dans l'extension (au rez-de-chaussée des parloirs).

Toutefois, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise en charge de cette rénovation des bâtiments centraux, le projet a été interrompu provisoirement et les modalités de reprise de l'opération ont été redéfinies. Les mesures envisagées ont permis de minimiser les conséquences sur le projet de rénovation des bâtiments d'hébergement de la maison d'arrêt des hommes, ainsi que sur les opérations de rénovation du centre pour jeunes détenus et de la maison d'arrêt des femmes qui s'en suivront.

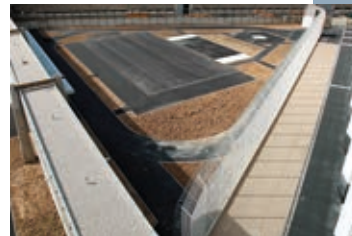
La réussite d'un chantier d'une telle envergure, dans un site extrêmement contraint, repose sur une étroite concertation entre l'Administration pénitentiaire, l'APIJ et ses divers partenaires associés à l'opération.

### Rénovation de la tripale D5

La tripale D5, quatrième des cinq tripales rénovées, comporte, dans sa configuration définitive, un quartier arrivants de 39 places et un quartier ordinaire de 502 places, soit 541 cellules simples d'hébergement.

Afin de permettre la poursuite de la rénovation de la tripale D4 – dont le chantier démarrera immédiatement après la livraison de la D5 et qui héberge actuellement l'UCSA centrale (unité de consultations et de soins ambulatoires), le SMPR (service médico-psychologique régional) et le primo-accueil de l'établissement – il a été décidé de reloger provisoirement le SMPR (service médico-psychologique régional) et le primo accueil et cela sans attendre la mise

*Un dispositif réactif au plus près du chantier et proche des services de l'établissement a été mis en place.*



▲ La cour de promenade équipée de vidéosurveillance.



▲ La lumière naturelle vient compléter l'éclairage des coursives.

en service des bâtiments centraux qui doivent accueillir ces services à terme. L'UCSA (unité de consultations et de soins ambulatoires) est relogée, quant à elle, dans le gymnase attenant à la tripale D5.

Par ailleurs, le bâtiment va être doté d'une cuisine relais. Cet équipement permettra d'externaliser la préparation des repas et de les maintenir à température jusqu'à ce qu'ils soient distribués aux personnes détenues. À terme, chacune des tripales en sera dotée.

D'un point de vue technique, les améliorations déjà mises en œuvre sur la tripale précédente ont été reconduites dans cette phase.

Tout comme les tripales précédentes, un traitement particulier a été apporté aux couleurs pour rompre la monotonie initiale sur les façades et à l'intérieur de la maison d'arrêt des hommes, par l'utilisation d'une double coloration sur les murs des coursives. Pour Alain Sarfati, l'architecte du projet: «les couleurs sont là pour que la diversité soit possible, comme supports de variations pour que le bâtiment bouge... Une touche poétique dans un monde de plus en plus technique.»

## De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

### Une sûreté renforcée

Dans la maison d'arrêt des hommes, la sûreté passive a déjà été améliorée par la création d'un glacis à l'extérieur des enceintes et à l'intérieur, par la séparation physique de chaque tripale entre elles grâce à la mise en place d'une zone neutre. Entre les deux cours de promenade de chaque tripale, l'extension à rez-de-chaussée de la surface libre sous pilotis de la passerelle existante permet une surveillance efficace par la création d'un couloir fermé et doté de vitres. De plus, les circuits d'intervention ont également été différenciés des circulations des personnes détenues.

En termes de sûreté active, les ronds-points qui occupent la jonction des trois couloirs à chaque étage de la tripale ont été équipés des derniers outils de communication et de gestion informatisée (caméra, report des alarmes, interphonie avec les cellules, contrôle des accès). Leur ergonomie



^ La passerelle de surveillance des cours de promenade.



^ Des ronds-points de surveillance sont situés à chaque étage de la tripale.

^ L'ergonomie des postes d'information a été pensée pour faciliter le travail du personnel.

a été optimisée afin de faciliter le travail des personnels. Le projet de vidéosurveillance des cours de promenade mis en œuvre pour la première fois dans le cadre de la phase précédente (tripale D1) et qui a connu un retour d'expérience extrêmement favorable de la part de l'utilisateur, a été reconduit sur la tripale D5. La Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris a, de son côté, équipé les tripales rénovées D2 et D3 du même système au début de l'année 2013.

## Amélioration des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

### Intimité et dignité

Des améliorations majeures sont à noter dans chaque cellule, dont la création d'un coin sanitaire (avec douche et W.-C.) cloisonné préservant l'intimité, l'installation de mobilier neuf et de prises électriques supplémentaires. La ventilation double flux, tout en améliorant les conditions d'hygiène, permet un gain thermique.

Le volet « prise en charge et accompagnement de la personne détenue à son arrivée en détention » a bénéficié de la démarche de labellisation dans laquelle la maison d'arrêt est entrée début 2010. La labellisation « Règles pénitentiaires européennes » (RPE) obtenue à la suite d'audits sur site atteste que les pratiques professionnelles de l'établissement sont conformes avec les caractéristiques du référentiel qualité de la DAP en la matière.

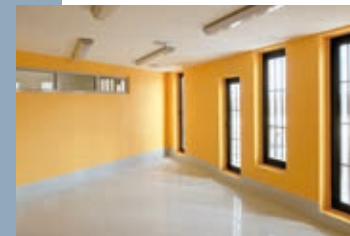
La tripale D5 a la particularité de posséder, en lien avec son primo accueil, des cours de promenade aériennes, situées dans l'aile centrale du 4<sup>e</sup> étage du bâtiment. Elles sont provisoirement mises à la disposition du SMPR (service médico-psychologique régional).

Au sein de cette tripale, des laveries ont également été installées à chaque étage pour permettre aux personnes détenues d'être plus autonomes.

*La tripale D5 a la particularité de posséder, en lien avec son quartier arrivants, des cours de promenade aériennes.*



^ Une cour de promenade aérienne, spécificité de la tripale D5.



^ Une salle d'activité.

### Lien social et réinsertion

Afin d'assurer un meilleur accueil des familles et des visiteurs, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera améliorée et la capacité d'accueil des parloirs sera augmentée de manière notable. Déjà, la construction hors enceinte de trois maisons d'accueil, organisées en trois pôles – espaces d'attente pour les familles avant l'accès au parloir et pour les personnes libérées, espace juridique et espace associatif – permet de renforcer le lien social.

Dans chaque bâtiment d'hébergement, les espaces collectifs destinés à la formation des personnes détenues (salles de classe et de formation professionnelle), aux activités culturelles, associatives et sportives (bibliothèque, médiathèque, salle polyvalente et d'activités) ainsi qu'au travail (ateliers de production) ont été développés et modernisés. Au sein de la tripale D5, le nombre de bureaux d'audience a été augmenté pour permettre un meilleur accueil des services pénitentiaires d'insertion et de probation et des différents intervenants partenaires au sein de la détention.



^^ Toutes les cellules sont équipées de mobilier neuf et d'un coin sanitaire avec douche et W.-C.

^ Salle de consultation du service médico-psychologique régional.

^ Les coursives menant aux cellules.



> Des couleurs vives habillent les circulations.



## Fiche signalétique

### Rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

#### Les acteurs de l'opération

**Maîtrise d'ouvrage** ministère de la justice

Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

**Mandataire du maître de l'ouvrage**

Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ)

**Assistant au maître d'ouvrage** Artelia

**Conducteur d'opération** DDT 91

#### Les 7 maîtrises d'œuvre

- 1> **Réfection des installations électriques primaires**, achevée en mars 2005 : Séchaud & Metz
- 2> **Rénovation des voiries et réseaux, de la chaufferie et du réseau de distribution primaire d'eau chaude** : Jacobs
- 3> **Remise en état de 350 cellules *a minima* puis rénovation des bâtiments** d'hébergement et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes ; rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus : Groupement Egis Bâtiments mandataire / Sarea A. Sarfati, architecte
- 4> **Restructuration et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes** (administration, parloirs, greffe, etc.) : Groupement F. et R. Imholz, architectes mandataires / T. Beaulieu Architecte / Beaulieu Ingénierie
- 5> **Construction de trois maisons d'accueil des familles**, achevée en septembre 2006 : BNR Architectes mandataires / Ducroux / ADC / Atelier Design Construction / Complementerre / ATPI
- 6> **Rénovation et extension du mess, espace ARENA**, achevée en mai 2006 : Groupement Arwytec ingénierie cuisine, mandataire / Béguin & Macchini architectes / Sergec
- 7> **Aménagement des cuisines relai** : Arodie Damian Architectures, mandataires / Betom Betr

#### Chiffres clés

- > **173 081 m<sup>2</sup>** (SHON) après travaux de rénovation
- > **3 205 places** de capacité théorique initiale
- > **3 590 places** à l'issue des travaux
- > **88 cellules** en quartier disciplinaire
- > **43 cellules** en quartier d'isolement
- > **550 places** en moyenne par tripale dans la maison d'arrêt des hommes
- > **1 500 personnels** pénitentiaires
- > **86%** d'encellulement individuel

#### Calendrier

**1998** • Prise de la décision de rénover entièrement la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

**2002** • Convention de mandat et reprise des opérations par l'APIJ.

**2005** • Livraison de 350 cellules rénovées *a minima*.

• Achèvement des travaux de rénovation des installations électriques primaires (HTA).

**2006** • Fin des travaux préliminaires de rénovation des voiries et réseaux.

• Livraison d'un bâtiment d'accueil des familles pour chaque maison d'arrêt.

• Livraison des nouveaux locaux du personnel, l'espace ARENA.

• Début du chantier de rénovation des bâtiments d'hébergement et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes.

**2007** • Achèvement du réaménagement

## La tripale D5

#### Les acteurs du projet

**Maîtrise d'œuvre** Egis / Sarea, A. Sarfati (architecte)

**Contrôleur technique** BTP Consultants

**Coordonnateur SPS** Dekra

**Coordonnateur SSI** Prévention Consultants

**Entreprises** Hervé, entreprise générale et près de 50 sous-traitants : ADN Ingénierie, AJB Isolations, Altea, Altys Multiservice, ATDB, Ateliers Boulet, Augeron TCOL, Aximum produits électroniques (ex Vigifrance), Axion, CBR, CEIA International, Corrotech, CRB, CRC, Delta Dore EMS, Deny Fontaine, DGC, Duval Metalu, Eaton Industries, Entreprise Costa, Essonne TP SAS, Etandex, Euro Ascenseurs, France Resine, GRD Cherpin, Imakys Communications, Ineo Tertiaire, Ingerco sarl, Langlois Sobreti, Marble Technics, Meneguzzo, Methodes & Pilotage, Methodes et Synthèse, MIC, Olry, Polycomposite, RIESS, Sapeb Batiment, SFP, SIA Nord, Siemens, Sogetrel, Stocksignes, TBC, Thales Security Systems, UTB

**Mobilier et équipements** Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP), Equip'Citité, Eurosit, CAMIF Collectivités, MBS, CAWE, Batims

**Durée du chantier** 18 mois

général des abords extérieurs : voirie, parkings, réseaux.

**2008** • Achèvement des travaux de rénovation de la chaufferie et du réseau primaire de chaleur.

**2009** • Livraison de la première des cinq tripales, la D2.

**2010** • Début de la restructuration et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes.

• **Livraison de la seconde tripale rénovée, la D3.**

**2011** • Livraison de la troisième tripale rénovée, la D1.

## Les voiries et réseaux divers VRD Clôtures

#### Les acteurs du projet

**Maîtrise d'œuvre** Jacobs

**Contrôleur technique** BTP Consultants

**Coordonnateur SPS** Dekra

**Entreprises** Groupement STRF / Eiffage Énergie

Île-de-France / Entreprise Doyen (et ses 11 sous-traitants) Albertalli, Vigifrance, Chadel, Forsond SAP, G. Maucuit Lecompte, CR, Versant, Constructions Frontice, Creativ Synthétique, Elec Indus, Expresse Gazon)

**Durée du chantier** 5 mois

#### Cuisine relai

#### Les acteurs du projet

**Maîtrise d'œuvre** Arodie Damian Architectures / Betom / Betr

**Contrôleur technique** BTP Consultants

**Coordonnateur SPS** Dekra

**Coordonnateur SSI** Prévention Consultants

**Entreprises** CBC, entreprise générale et ses 20 sous-traitants : Altys Multiservice, Carrelage Tores, Chretien, Cmk, Dagard, Dm, Everest Engineering, Fouassin Entreprises, Fracim, Langlois Sobreti, Menuiserie Marques, Metallerie Fertoise, Mti, Otis, Rudo Chantier, Sapeb Batiment, Stabi, Stabi Ciam, Thales Communications & Sécurité, Yves Cougnaud

**Durée du chantier** 10 mois

**2012** • Début des travaux d'aménagement des cuisines relai.

**2013** • Livraison de la quatrième tripale rénovée, la D5.

**2015** • Fin du chantier de rénovation de la maison d'arrêt des hommes.

• **Livraison de la tripale D4.**

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

#### Remerciements à

Hubert Moreau, directeur de la MAFM  
Renaud Seveyras, directeur adjoint de la maison  
d'arrêt de Fleury-Mérogis  
Olivier Pipino, nouveau directeur adjoint  
de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.  
Guillaume Gras, directeur en charge de la rénovation  
Maud Dayet, mission ONE, Direction de l'administration  
pénitentiaire  
Isabelle Michel, Sous-direction de l'organisation  
et du fonctionnement des services déconcentrés,  
Direction de l'administration pénitentiaire

#### Ont collaboré au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, directeur général  
Paul-Luc Dinnequin  
Olivier Rouquette  
Sébastien Faure  
Daniel Delour

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** APIJ

**Coordination** Marion Moraes et Noura Chekhar,  
service communication

**Crédits photographiques** Guillaume Maucuit-Lecomte

**Impression** Sira imprimeur



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, l'Agence a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.

L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

APIJ - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • [www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr) • [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

